



Marché de Noël 2025 – du 06 au 14 décembre

Bulletin à retourner **pour le 19 août 2025** au

Service culturel – Marché de Noël - Marie de Saint-Valery-sur-Somme

19, place Saint Martin - 80230 Saint-Valery-sur-Somme

Renseignements au 03.22.60.39.29 / serviceculturel@saint-valery-sur-somme.fr

BULLETIN DE CANDIDATURE / SVSS

Merci d'écrire lisiblement et de bien vouloir renseigner toutes les parties.

Nom, Prénom : _____

Raison sociale et numéro déclarant : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone portable : _____

Adresse mail : _____

EXPOSANTS SOUS CHALETS oui non

Je souhaite participer au marché de Noël et réserver un chalet sur la Place des Pilotes

- Le samedi 6 et dimanche 7 décembre uniquement
- Le samedi 13 et le dimanche 14 décembre uniquement
- Le samedi 6 et dimanche 7 décembre **ET** le samedi 13 et dimanche 14 décembre
- Les deux week-ends **ET** la semaine du 8 au 12 décembre

EXPOSANTS AMBULANTS oui non

Je souhaite participer au marché de Noël et réserver un emplacement sur la Place des Pilotes

- Le samedi 6 et dimanche 7 décembre uniquement
- Le samedi 13 et le dimanche 14 décembre uniquement
- Le samedi 6 et dimanche 7 décembre **ET** le samedi 13 et dimanche 14 décembre
- Les deux week-ends **ET** la semaine du 8 au 12 décembre
- Je suis équipé d'une remorque frigorifique ou je possède un camion ambulancier : **merci de préciser les dimensions du véhicule** :

EXPOSANTS en SALLE du TRIBUNAL DE COMMERCE oui non

Je souhaite participer au marché de Noël et réserver un emplacement dans la salle du Tribunal de Commerce

- Le samedi 6 et dimanche 7 décembre uniquement
- Le samedi 13 et le dimanche 14 décembre uniquement
- Le samedi 6 et dimanche 7 décembre **ET** le samedi 13 et dimanche 14 décembre

CONDITIONS D'ACCUEIL

Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser toute candidature qui pourrait entraver le caractère festif de cette manifestation et qui pourrait gêner la diversité et la qualité de l'offre présente sur le marché.

Chèques de caution et horaires du marché :

→ **A votre arrivée**, deux chèques de caution vous seront demandés. L'un de **1000 euros** correspondant à la bonne tenue du chalet et l'autre de **200 euros** retenu pour tout départ anticipé du marché. Ces chèques vous seront restitués lors de votre départ.

Déroulement des journées

Notez que les organisateurs se réservent le droit de modifier ces horaires ou d'annuler le marché de Noël en cas de météo défavorable (vigilance officielle ou arrêté préfectoral). Aucun remboursement ne sera établi sur ces motifs.

Samedi 6 et samedi 13 décembre : 11h00 - 21h00

Dimanche 7 et dimanche 14 décembre : 10h00 - 18h00

Du lundi 8 au vendredi 12 décembre : 16h – 19h et le mercredi de 14h à 19h

En participant, vous vous engagez à occuper votre place depuis l'heure d'ouverture jusqu'à celle de fermeture, sous peine de retenue du chèque de caution pour « départ anticipé ».

Modalités techniques :

→ Sur la Place des Pilotes, les commerçants seront installés dans des chalets. Les chalets (3m x 2m) sont éclairés, équipés de clés, tables, tréteaux, rallonges et chaises. Les tonnelles, à votre charge sont tolérées dans la limite de 3m x 3m et uniquement **après accord de l'équipe organisatrice sur présentation d'une photo**. Les exposants « ambulants » (*avec camion ou remorque frigorifique*) sont acceptés après accord également. Les exposants ambulants sont invités à contacter le service culturel afin de connaître les spécificités tarifaires délibérées. Un emplacement dans la salle du Tribunal de Commerce est limité à 3 mètres 60 de long, à 4 grilles d'exposition et à 2 chaises par exposant.

Tarifs :

→ Le montant de l'inscription est fixé à **93 euros pour un week-end au choix et à 138 euros pour les deux week-ends avec la semaine offerte pour les exposants sous chalets**. Le gardiennage est assuré la nuit de samedi à dimanche et la semaine.
→ Pour les exposants ambulants : **tarif de 274 euros fixé pour 6 mètres linéaires** pour les deux week-ends et de **364 euros pour 8 mètres linéaires** pour les deux week-ends.

→ Une convention qui définira votre emplacement et les conditions d'accueil vous sera envoyée, accompagnée du règlement de la manifestation début novembre. Notez que le chèque de réservation sera encaissé première quinzaine de novembre.

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE AU MARCHE DE NOËL 2025 :

Renvoyez ce bulletin complété et accompagné de votre règlement, par chèque, à l'ordre du Trésor Public avant le 19 août 2025 au service culturel, Marché de Noël, Mairie, 19 Place St Martin 80230 Saint-Valery-sur-Somme

Ce bulletin ne vaut pas confirmation de votre inscription au marché de Noël.

Toute inscription sera validée par la municipalité par courriel.

En cas de refus, les règlements vous seront renvoyés.

Pour tous renseignements, merci de contacter le service culturel municipal par mail
serviceculturel@saint-valery-sur-somme.fr